

**APPAIRE N° 15. - Contrat d'honoraires à passer avec le
CABINET HERRARD pour les études et la surveillance des travaux de
construction d'un Stade au Ester - Cité Scolaire**

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer avec le
CABINET HERRARD, Architecte, un contrat d'honoraires pour les études
et la surveillance des travaux de construction d'un stade à la Cité Scolaire
du Ester.

Les crédits nécessaires au paiement de ces honoraires seront
inscrits au Chapitre 903, Article 3302-30 du Budget Supplémentaire de 1968.

LE MAIRE. - Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.